

PECHE : certification Pêche durable MSC pour le homard du Cotentin et de Jersey et le bulot de la baie de Granville

Le [COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE NORMANDIE](#) / T : 02.33.44.35.82 (siège à Cherbourg-en-Cotentin) a annoncé que labels MSC du homard du Cotentin et de Jersey et du bulot de la baie de Granville sont renouvelés respectivement depuis les 23 novembre et 8 décembre. Trois critères ont ainsi été vérifiés : l'impact limité des pratiques de pêche sur les écosystèmes, le système de gestion et la bonne santé de la ressource. www.comite-peches-normandie.fr